

**Commune
LE VERDIER**

Membres en exercice : 11			
Présents ou représentés	Ayant donné procuration	absents	votants
07	3	1	10

Vote pour : 5
Vote contre : 2
Abstention : 3
Votant : 10

Date de la convocation : 13/09/2022
Date d'affichage : 13/09/2022

Séance du 16 Septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le seize septembre à 18 heures 30, les membres de la Commune de LE VERDIER, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la loi, à la mairie de LE VERDIER sous la présidence de Madame Sylvie DA SILVA, MAIRE.

Membres présents ou représentés : BERTRAND Lucie, DA SILVA Sylvie, DELPECH Jean-Marc, ESTAMPE Benjamin, JUST Anna, KLEIBER Alain, ROBERT Fabien

Avant donné procuration : DELMAS Patrick à ROBERT Fabien, GUIRAUD Roland à JUST Anna, VERGNIAUD Philippe à Sylvie DA SILVA.

Absent excusé : RAYNAUD Benoit

OBJET de la DELIBERATION : Délibération convention Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn

Madame Le Maire informe l'assemblée que notre commune conventionne actuellement avec le Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn. Cette convention prévoit que la commune participe financièrement, ainsi que le Conseil Départemental, au coût global de l'enseignement proposé à l'élève. La rénovation statutaire rend caduque la convention précédente.

Après lecture de la nouvelle convention et des statuts :

-Le Conseil Municipal accepte de signer la Convention avec le Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn (5 voix Pour, 2 Contre, 3 Abstentions),

- Il est rappelé que cette convention peut être dénoncée tous les ans (par LRAR avant le 30 juin).

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

Le Maire,
Sylvie DA SILVA



Reçu le

23 SEP. 2022

Préfecture du Tarn

"La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télerecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>"